

Québec français



Point de vue de la Belgique La montagne qui accouche d'une souris métissée

Alain Braun

Numéro 81, hiver 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/44855ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)

1923-5119 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Braun, A. (1991). Point de vue de la Belgique : la montagne qui accouche d'une souris métissée. *Québec français*, (81), 34–35.

La montagne qui accouche d'une souris métissée

Alain BRAUN

L'annonce d'une possible réforme de l'orthographe déclencha, en Belgique francophone, un nombre important de réactions dans l'opinion publique. Le courrier des lecteurs des grands quotidiens et périodiques se trouva goulûment alimenté. Les grands journaux nationaux médiatisèrent la nouvelle par le biais de leurs éditoriaux. Avant même que le texte proposé au Premier ministre français ne soit connu, diverses personnalités touchant au domaine de la langue avaient pris position : les uns en défenseurs acharnés de la réforme, les autres en farouches partisans de la tradition.

Vinrent les grandes vacances et l'émoi ou l'enthousiasme s'éteignit... Aujourd'hui, les Belges attendent.

Que faire de plus ? Bien que plus de quatre millions d'usagers y jouissent, en principe de la copropriété du français, la Belgique romane ne fut pour ainsi dire pas représentée dans la commission qui se livra aux propositions de réforme. Seul, André Goosse¹ y participa. Sa personnalité était incontournable mais suffisait-elle ?

Sur onze experts, un Belge, un Québécois mais neuf Français !

De même, le groupe de travail présenté par Monsieur M. Druon² était très majoritairement français. Vive la réforme du français par les Français ! Quid des Belges, des Québécois, des Suisses, et des autres francophones !

Pourtant dans l'introduction au texte de la réforme adressé au Premier ministre Monsieur Rocard, la bonne conscience se déclare : «La langue française, dans ses formes orales et dans sa forme écrite, est et restera le bien commun de centaines de millions d'êtres humains en France et dans le monde». La déclaration de principe n'a pas d'influence tangible sur la réalité.

Vous avez dit Réforme ?

Serait-ce devenu une habitude chez les auteurs du texte proposé au Premier ministre français ? Les propos d'introduction ne se retrouvent que timidement dans le texte. Au troisième paragraphe, il est affirmé avec assurance que désormais l'hésitation sur certains points (accent circonflexe sur i et u, verbes en -eter et -eler, ...) sera abolie. À voir ! Dans le projet, bien que l'on signale que le véritable remède soit la disparition de l'accent circonflexe, ce dernier est maintenu dans certains cas (il serait inséparable de l'image de quelques mots, il affecterait la prononciation et susciterait des investissements af-

fectifs (*sic*). Il en résulte un emploi aussi compliqué qu'auparavant, me semble-t-il ! Les verbes en -eler et -eter présentent toujours des exceptions (appeler, jeter et dérivés dont interpler). De même, l'usage du trait d'union paraît plus compliqué. Quels mots souder ? La soudure est-elle bien dans l'esprit de la langue ? Pourquoi ne pas généraliser le trait d'union comme pour les nombres ? Le cas des nombres est exemplaire. Il y a simplification sans trahison. La remarque vaut aussi pour le pluriel des mots empruntés qui prendront tous un -s.

En outre, on peut aussi applaudir aux règles du tréma, de l'accent sur le E, à la rectification des anomalies. On le voit la réforme s'applique surtout à l'orthographe d'usage et à quelques points très limités de l'orthographe grammaticale. À ce propos, comment comprendre la seule nouveauté dans l'accord du participe passé dans son ensemble. Ils n'en auraient pas eu le temps, selon leurs déclarations.

En fait, chacun peut jeter un regard critique sur le texte, se réjouir d'une proposition ou la regretter. Il semble pourtant que l'esprit de la réforme a beaucoup perdu dans sa mise en texte.

Où est le problème ?

Les francophones ne semblent pas prêts à se livrer au jeu de la graphie phonétique. Celle-ci apparaît rapidement comme un obstacle à la communication - du moins pour l'instant. Notre orthographe est assez ardue, mais elle ne présente pas de difficultés insurmontables et permet une transmission efficace de l'information.

De plus, les mots les plus compliqués appartiennent à un registre de langue élevé, éloigné de la communication courante. En cas de doute, il suffit de consulter un dictionnaire pour trouver la forme correcte. Or, c'est le doute qui manque le plus. La plupart des scripteurs ont perdu le sens de l'erreur et produisent des copies qu'en toute bonne foi ils croient sans erreur orthographique. Que l'écriture soit phonétique ou non, le problème restera en raison de l'arbitraire du signe et des liaisons à l'oral. Il faut donc magnifier le droit au doute et relancer la consultation du dictionnaire.

Bien sûr, il sera toujours utile de supprimer les exceptions dans les familles de mots, les anomalies, les complications inutiles. Mais il conviendra aussi de simplifier ou de rendre plus logiques les règles d'orthographe grammaticale qui posent des problèmes plus délicats.

En orthographe grammaticale ?

Consulter un dictionnaire, c'est assez aisé. Rechercher une solution dans une grammaire constitue une complication bien plus ardue. Il s'agit avant tout d'identifier le cas rencontré, ce qui implique la connaissance de l'existence de la règle. D'autre part, la quasi unanimité autour de la graphie d'usage disparaît en grammaire. Les auteurs ne partagent pas les mêmes points de vue ; les exceptions - tout comme les exceptions d'exceptions - sont fréquentes ainsi que les notes en bas de page. Les adverbess «généralement, parfois, toutefois» abondent dans les grammaires. La distance entre l'énonciation de la règle et la pratique des auteurs - sans tenir compte de la langue parlée - oblige à la nuance. La grammaire évolue parce que le français n'est pas une langue morte. Il faut en tenir compte pour une simplification. Ainsi à l'oral, l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoirtend à l'invariabilité. On pourrait en faire une règle. Brunot (*La Pensée et la Langue*, p.326) et Grevisse (*Le Bon Usage*, 9^e éd., p.731) signalent d'ailleurs que la vraie règle eût dû être de laisser ce participe invariable ou de l'accorder avec le sujet du verbe. Grevisse cite de nombreux exemples d'invariabilité allant de Diderot à J. Gracq en passant par Flaubert et Proust). De même, ce n'est qu'au XVII^e siècle que l'on complique artificiellement l'accord des pronominaux. Avant cela, tous s'accordaient avec le sujet. Serait-ce trahir la langue que de revenir à cette règle ?

Les gardiens de l'orthographe actuelle prétendent que le système permet la perception de nuances sémantiques. Ne faut-il pas, au contraire, avoir compris pour accorder ? Cause et conséquence sont confondues. Ainsi, *Les 100 kg que j'ai pesé m'ont empêché de courir vite* (je parle de mon poids). *Les 100 kg que j'ai pesé, je vous les laisse pour 10\$* (je parle de pommes, par exemple). Le contexte seul permet de comprendre le sens et donc d'appliquer la règle.

De plus, la norme est aussi parfois illogique. Pensons à la règle de l'accord du verbe avec un GNS contenant «Plus d'un» ou «moins de deux». Où est la perception du sens dans ce cas ? Trop de règles stérilisent.

En outre, l'excès de règles - outre qu'il pousse plus d'un scripteur à la passivité en raison de la difficulté - aboutit parfois à un effet pervers. Il stérilise la nuance, que, pourtant, les défenseurs acharnés de l'ancien système revendiquent. Ainsi le choix entre l'indicatif ou le subjonctif dans une enchâssée à force d'être présenté en règles immuables, perd son potentiel de nuances sémantiques. En partant du français vivant, on découvre

L'orthographe et la diffusion du français

René LABONTÉ

que, sans discernement, les exemples d'écrivains fidèles à un usage périmé servent de caution à certaines règles que l'usage normal a proscrites. La confusion entre la grammaire diachronique et la grammaire synchronique est trop fréquente et aboutit au maintien de règles moribondes ou déjà tombées en désuétude. Elles ne survivent qu'au détriment d'une grammaire qui s'éteint en les défendant.

L'Association pour l'information et la recherche sur les orthographes et les systèmes d'écriture a étudié cette situation et propose une démarche analogue.

Et alors...

La réforme vise un apprentissage plus efficace de la langue. Elle poursuit en cela deux buts : l'un, interne à la francophonie ; l'autre, externe, mais qui a pour but de faciliter l'apprentissage du français comme langue étrangère. En outre, «on» voudrait qu'elle ne choque personne. À ce prix, il se pourrait qu'elle n'arrange personne. En francophonie, ni les partisans ni les opposants ne sont pleinement satisfaits. La solution devrait être démocratique et satisfaire le plus grand nombre de FRANCOPHONES tout simplement, même si cela choque certains.

En ce qui concerne la compétitivité du français comme langue étrangère, le choix n'est pas des plus heureux ! La propagation de notre langue n'est pas liée à la relation unitaire phonique et image graphique mais probablement à sa grammaire. L'anglais, à ce point de vue, montre l'exemple. Son orthographe d'usage est compliquée et pourtant il envahit tous les espaces de la terre. Outre le poids économique de sa communauté, il y a deux autres raisons évidentes. La première, c'est que sa grammaire se simplifie et la seconde, qui est peut-être la cause de la première, la langue anglaise, n'appartenant pas uniquement au ROYAUME-UNI, est prise en charge par tous ses usagers et cela en toute égalité. Il y en a probablement une troisième : l'absence d'académie de langue anglaise. Nos Immortels en habit vert sont inconsciemment, je l'espère, à cause de leur purisme du XIX^e siècle, les noirs fossoyeurs d'une langue pourtant bien vivante, en France et ailleurs. Pour l'heure, les responsables politiques belges attendent que leurs homologues français décident des modalités d'application... pour les imiter. Tradition oblige ! Mais la réforme est trop timide dans le ton et trop tiède pour le fond. Les journalistes, les auteurs, les éditeurs, les professeurs de français suivront-ils ? Kisé, saseveraplutar ! ●

1. Co-auteur du *Bon Usage* de Grevisse, 12^e édition refondue.

2. Secrétaire de l'Académie française.

Il est contradictoire de vouloir à la fois que le français ne change pas et qu'il soit parlé par de plus en plus de monde.

Marina YAGUELLO

Il y aurait sans doute matière à confectionner un dictionnaire de citations avec toutes les opinions exprimées sur l'orthographe de la langue française depuis le XVI^e siècle. En voici quelques-unes. Duclos, grammairien du XVIII^e siècle : «L'orthographe des fables, que les savants trouvent si ridicule, est plus raisonnable que la leur. Il vaudrait bien mieux que les savants l'adoptassent, en y corrigeant ce qu'une demi éducation y a mis de défectueux, c'est-à-dire de savants¹. Paul Valéry : «L'absurdité de notre orthographe, qui est, en vérité, une des fabrications les plus cacasses du monde est bien connue. Elle est un recueil impérieux ou impératif d'une quantité d'erreurs d'étymologie artificiellement fixées par des décisions inexplicables². Pierre Daninos : en réformant l'orthographe française, «on priverait les habitants de ce pays d'un de leurs plus sains loisirs³, les discussions sur la langue.

«Depuis 1832, quelque trente projets de réforme [de l'orthographe française] ont été proposés et [...] aucun d'eux n'a pu aboutir.⁴ Depuis l'échec du projet Beslais (1965)⁵ et d'une proposition de réforme fort limitée par Thimonnier (1967)⁶, le silence semble s'être installé sur cette question.

Depuis ces deux projets, il existe bien ici et là quelques initiatives encourageantes, comme le Colloque international CNRS sur l'orthographe française (janv. 1973)⁷ où participaient des spécialistes de la France et des pays francophones. Ou encore la déclaration faite au cours d'un congrès de la Fédération du français universel à l'effet que «pour maintenir l'intercompréhension des Communautés linguistiques, il faut une langue fiable, d'où la nécessité d'une orthographe et d'une grammaire simples et sûres, objectif atteint, en particulier, par la normalisation de l'orthographe⁸. Mais, dans l'ensemble, depuis une quinzaine d'années, sauf erreur, aucun projet n'a vu le jour. Doit-on en conclure que Français et francophones considèrent qu'une réforme de l'orthographe est impossible et qu'il faille se résigner au statu quo ?

Quoi qu'il en soit, il serait intéressant de voir où se situent les professeurs de français face à ce problème.

La discussion ici proposée, à savoir «une réforme de l'orthographe française aiderait-elle à la diffusion du français ?» suppose qu'on envisage l'hypothèse d'une réforme. «Pour répondre à cette question, dira-t-on avec raison, il faudrait savoir quelle sorte de réforme serait proposée» -ce que je m'empresse de préciser. Afin de couper au plus court, disons que «l'orthographe libre» nuirait grandement à la communication et conduirait à l'anarchie, que l'immobilisme est à exclure pour les fins de la présente discussion et que le phonétisme a peu de chances de succès à cause des bouleversements que créerait cette révolution radicale. Reste donc, ce qu'on pourrait appeler une position intermédiaire, qui se traduirait par une simplification du système d'écriture déjà en place, visant à éliminer «les difficultés gratuites» et «rendre l'orthographe plus claire, plus rationnelle, sans la défigurer, et, dans chaque cas envisagé, substituer au désordre un certain ordre.⁹ À toute fin pratique, j'aimerais proposer, à titre d'exemple, le projet Beslais (1967), qu'on peut qualifier de réaliste et de modéré, et cela, afin de partir du même pied et de ne pas faire dévier la discussion sur la question «quelle réforme ?».

Si nous disposions de beaucoup de temps, je vous proposerais une séance «brainstorming», mais à défaut de remue-méninges (traduction québécoise de «brainstorming»), j'aimerais vous lancer un certain nombre d'idées sur l'orthographe dans le but de favoriser et stimuler la recherche, l'association et la formulation d'idées, et aussi de préciser quelques éléments du contexte où se situe le problème de la diffusion du français.

Rappels d'abord les principaux arguments qui s'affrontent quant à l'opportunité d'une réforme de l'orthographe. Selon les opposants, il est maintenant trop tard pour tenter de réaliser ce qu'on aurait dû faire auparavant ; comme on ne peut chambarder tout le système, disent-ils, et qu'une réforme mineure ne changerait pas grand chose, il faut conserver à la langue le caractère de stabilité qu'elle a acquis. D'ailleurs, certains d'entre eux affirment que la difficulté de la langue est